

06

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS CULTURELLES

En 2011, la Municipalité souhaite marquer de son soutien l'ensemble des actions associatives qui participent à l'impulsion et au dynamisme de la vie culturelle messine dans les champs de la musique, du théâtre, de la danse, de l'art, de la photographie et du cinéma.

Ainsi, dans l'année de préfiguration de la future Salle des Musiques actuelles de Metz-Borny, il s'agit pour la Ville de consolider l'action développée depuis plusieurs années par ses partenaires associatifs oeuvrant dans le domaine des musiques actuelles. Plusieurs manifestations sont prévues, en lien étroit avec les équipements culturels de Metz, et principalement l'événement d'envergure internationale en musique contemporaine porté par l'Association pour la Création et la Diffusion Artistique - Centre Acanthes.

La Ville poursuit également son accompagnement aux projets d'artistes, particulièrement au travers de la deuxième année des résidences de certains d'entre eux en quartier dans de multiples domaines (musique contemporaine, arts visuels, théâtre et arts de la rue). Ce dispositif permet à des publics parfois éloignés de l'art (jeune public, seniors) d'appréhender la création artistique et de participer à des actions culturelles tout au long de l'année.

Le soutien à la création et la diffusion d'œuvres, de festivals, à la sensibilisation et la formation des publics au travers d'actions sur des territoires déterminés restent ainsi les axes forts de la politique culturelle municipale.

A ce titre, il est proposé de verser des subventions pour un montant total de 396 450 € dont le détail figure à la motion jointe.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le Conseil Municipal,
Les Commissions compétentes entendues,
Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 3 mars 2011,

DÉCIDE :

* l'attribution de subventions pour un montant total de 396 450 € aux associations suivantes :

Aides au fonctionnement

Musiques nouvelles, contemporaines et actuelles

- Fragment	4 000 €
- Jazz Club de Metz	1 000 €
- Musiques Volantes	50 000 €
- Zikamine	10 000 €
- Ensemble Stravinsky	10 000 €

Théâtre

- L'Alouette	750 €
- Cie Astrov	20 000 €
- Cie Déracinemoa	15 000 €
- Cie Le Tourbillon	2 000 €
- Cie Les Patries imaginaires	2 500 €
- Cie Pardès Rimonim	20 000 €
- Cie Viracocha-Bestioles	1 000 €
- Théâtre de la Lucarne	15 500 €
- Espace BM Koltès / Théâtre du Saulcy	20 000 €

Danse contemporaine

- Nunatak	6 000 €
-----------	---------

Arts visuels

- Module Ranch (ToutouChic)	1 000 €
- Octave Cowbell	5 500 €

Photo - vidéo - cinéma

- Asso-latelier	1 000 €
- C'était où ? C'était quand ?	4 000 €
- Photo Forum	7 000 €

Divers

- APIMM	2 500 €
(Association des Pilotes de Montgolfières de Moselle)	
- Forum IRTS de Lorraine	1 500 €

Aides au Projet

Musiques

- ACDA – Centre Acanthes	80 000 €
(Association pour la Création et la Diffusion Artistique)	

- ALCEMS (20 ^{ème} édition Concert européen des Lycées à l'Arsenal)	2 500 €
- Metz Lorraine Japon (concert Keisho Ohno)	1 200 €
- Musiques Volantes (performance « Kaku »)	2 000 €
Théâtre	
- Blah Blah Blah Cie (créations Klaxoons et Dent pour dent)	1 500 €
- Cie des 4 Coins (création « Quelqu'un manque »)	2 000 €
- Cie Le Tourbillon (création conte théâtralisé « Triptyque »)	10 000 €
- Cie Les Heures Paniques (création « Pourquoi y-t-il Que dalle plutôt que rien »)	1 000 €
- Cie Viracocha-Bestioles (création jeune public « Blanche comme neige »)	1 000 €
Arts visuels	
- My-Art (projet 1 m2 de lino)	500 €
- Paradigme (Festival Contrast musique / vidéo / mapping)	18 000 €
- Parcours d'artistes en Lorraine (circuit d'ateliers ouverts à Metz)	500 €
Danse	
- Cie No-Uzume (happening Danse Action)	500 €
Photo – vidéo – cinéma	
- Bouchaka (court-métrage « Dessine moi un bouton »)	5 000 €
- C'était où ? C'était quand ? (édition d'artiste)	4 500 €
- Photo Forum (opération Metz Photo et concours photo)	18 000 €
- Surface sensible (action artistique et culturelle « Femmes debout »)	3 000 €
Patrimoine	
- JECJ – Lorraine (Journées Européennes de la Culture Juive – Lorraine)	3 500 €
Divers	
- Amis de la Maison Rabelais (programmation Maison Rabelais)	2 500 €
- APIMM (19e édition Montgolfiades 2011) (Association des Pilotes de Montgolfières de Moselle)	30 000 €
- Quartier Saint-Louis (programmation place St Louis)	9 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions et avenants avec les associations bénéficiaires et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :

Antoine FONTE